Paris, le 03 novembre 2026

Communiqué de presse

Effets de la mise sur le marché de stocks stratégiques en gazoles : **une première semaine en ordres dispersés**

Réunis par les ministres de l'Économie et des Finances et du Commerce et de l'Artisanat ce mardi 3 novembre, les représentants de la distribution pétrolière ont alerté sur les effets indésirables et les iniquités du dispositif « original » mis en place par le gouvernement.

Alors que les consommateurs et les distributeurs avaient compris que l'avantage financier résultant de la libération des stocks stratégiques prendrait effet au 1e novembre, il apparaît que sa répercussion est progressive et ne couvre pas immédiatement la majeure partie de la distribution aux consommateurs, en stations-service comme en livraisons vrac.

Les distributeurs de produits pétroliers ayant appliqué une baisse dès le 31 octobre puis dès le 1e novembre ne disposaient pas des stocks mais ont baissé leurs prix de vente par anticipation.

Cette anticipation n'a pu être réalisée que par des réseaux de distribution disposant de marges de manœuvre financières conséquentes.

Les autres réseaux de distribution, essentiellement indépendants, doivent attendre d'être réapprovisionnés pour entrer dans le dispositif, tout en expliquant aux consommateurs la différence entre les effets d'annonces, les opérations commerciales et les réalités de la logisitique pétrolière !

Ce démarrage en désordre accentue les disparités concurrentielles et fragilisent à nouveau les distributeurs indépendants vis-à-vis des pétroliers et de la grande distribution, soit près de 4 000 stations-service et un millier de distributeurs vrac de gazole non routier et fioul domestique.

Les ministres ont bien entendu ces remarques sur ces iniquités et se sont engagés à en tenir compte dans leurs communications officielles. Nous attendons désormais une information gouvernementale claire et rapide, expliquant aux consommateurs les décalages de mise en œuvre et les différences de situation entre distributeurs.

Les professionnels estiment qu'il faudra plus de 6 jours pour couvrir la quasi-totalité des produits concernés et des réseaux de distribution.

Un autre effort pédagogique sera très rapidement nécessaire pour expliquer en quoi le montant de l'avantage financier variera régulièrement à chaque réapprovisionnement de la station- service et/ou du dépôt de distribution vrac, conformément à l'arrêté du 29 octobre 2026.

Nous devons à nouveau être reçus dans les prochaines semaines pour préparer les modalités de sortie du dispositif au 31 janvier 2027. Cette échéance doit être anticipée afin d'éviter de nouveaux déséquilibres et de nouvelles incompréhensions pour les consommateurs.

Quelques chiffres :

- De novembre à janvier, 1 600 000 M3 de stock stratégiques de gazoles (gazole / gazole non routier / fioul domestique) vont être mis sur le marché ; progressivement de mois en mois ;
- Une estimation du marché des gazoles à venir sur les 3 prochains mois permet de chiffrer à environ 17 % la part des stocks stratégiques dans les volumes de gazoles vendus d'ici à fin janvier 2027 ;
- Le montant de « l'avantage financier » est calculé par la SAGESS, détentrice des stocks, pour chaque vente à des grossistes autorisés. La valeur de l'avantage financier va constamment varier durant les trois mois ;
- Les gazoles concernés sont pour les 2/3 distribués en stations-service et pour 1/3 livrés directement aux consommateurs ;
- La valeur globale ainsi restitué par le biais de stocks faiblement valorisés est de l'ordre de 1 500 000 000 € sur les trois mois.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.